



LA CHARTE DE L'AS

En s'inscrivant à l'AS, j'ai le droit de :

- Pratiquer les activités proposées selon mes choix, rien ne m'est imposé. Je peux aussi proposer des activités.
- D'apporter mon opinion quant à l'organisation de cette AS.
- De participer au fonctionnement de cette AS en étant présent aux assemblées générales.

J'ai également devoir de :

- Respecter le règlement de ponctualité établi.
- Rangement au point de rendez vous (bureau EPS),
 - Aucun élève, demi-pensionnaire ou externe, ne pourra rejoindre l'association sportive en cours de séance.
 - Ne pas arriver en retard au cours de 13h.
- Respecter le règlement d'assiduité:
 - Au bout de 3 oublis de tenue, 3 absences injustifiées et des retards répétitifs, le professeur responsable de l'activité peut vous radier des listes.
 - Respecter les engagements que je prends.
 - Contacter dans les plus brefs délais la compagnie Blue Jade pour l'avertir de mon absence.
- Respecter le règlement de bonne conduite:
 - Respecter les autres élèves de mon établissement et des établissements, rencontrés lors des compétitions. Il faut montrer l'exemple d'une bonne attitude.
 - Respecter les lieux et le matériel utilisé au lycée ou lors des déplacements.
 - Respecter les adultes que je suis amené à rencontrer : chauffeur de bus, professeurs, adultes.
 - Avoir une tenue adaptée.
- S'impliquer dans la vie associative
 - L'AS organise plusieurs projets pour aider au bon fonctionnement des déplacements, à l'achat du matériel. Par conséquent, chaque licencié se doit de participer à ces projets afin de faire vivre l'association sportive.

L'équipe pédagogique EPS

Date et signature de l'élève: